



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

Lyon, le 5 septembre 2014.

*Section du Rhône*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui marque cette rentrée nourrit toujours nos inquiétudes et alimente nos revendications.

L'éclatement des horaires du à des contraintes extrascolaires (principalement financières pour les communes) questionne d'une part la pertinence du mot *rythme* pour cette réforme et d'autre part complexifie davantage la gestion des personnels enseignants.

Certains départements ont plus de cent horaires différents. Bonjour la simplification administrative ! Pour le SNUipp-FSU, outre la révision complète du décret Peillon, il est nécessaire de poser un cadre national pour mettre fin à de telles dérives.

Le décret sur l'annualisation du temps de services des enseignants n'est qu'un avatar de cette réforme des rythmes scolaires. Comme bien souvent, on modifie en aval et non en amont, donnant une impression de bricolage.

Sur ce décret, nous restons pour le moins dubitatifs sur la faisabilité d'assurer l'équité pour les enseignants par rapport à leur temps de travail devant élèves alors même que les moyens humains pour permettre cette équité nous font défaut depuis plusieurs années.